



D isparités et convergence économiques : Rattrapage économique wallon ?

2015 / 7
26 | 11 | 2015



COMMUNAUTÉ



PROSPÉRITÉ



PROTECTION

Plans Marshall & Co

Chaque région belge a depuis une décennie mis en place son plan pour promouvoir son développement régional. Le mot d'ordre commun a été de regrouper les activités économiques et de recherche au sein de chaque région pour créer des pôles d'excellence. Pour la Wallonie, le Plan Marshall avait aussi pour ambition la reconversion industrielle et le rattrapage économique de la Wallonie.

Le développement des pôles d'excellence

Qu'en est-il dix ans plus tard ? Existe-t-il un rattrapage économique de la Wallonie ? La politique régionale wallonne, flamande et bruxelloise basée sur les pôles d'excellence s'est-elle accompagnée d'un développement économique inégal au sein des régions avec des risques de décrochages de certaines zones géographiques ? Qu'en est-il de la distribution des revenus disponibles entre régions et arrondissements ? Ces questions revêtent une importance particulière depuis la sixième réforme de l'Etat qui lie plus étroitement le financement des régions et communautés à leur croissance économique respective. Ces questions sont aussi importantes car elles concernent la cohésion économique et sociale de notre pays et de ses régions.

Effets sur la cohésion économique

Le résultat central est que les plans de développement économique régionaux ne se sont pas accompagnés d'un accroissement des inégalités entre les régions. Cependant,

JEAN HINDRIKS
(Itinera - UCL)
MATTÉO GODDIN
(Itinera - U Namur)

on assiste à une absence de convergence de la production par habitant entre la Wallonie et la Flandre. La part de chaque région dans le PIB belge reste constante sur la période 2000-2013 : 55% pour la Flandre, 25% pour la Wallonie et 20% pour Bruxelles. En revanche, la production par habitant en Flandre et en Wallonie converge vers la production par habitant de Bruxelles-Capitale, principalement du fait du boom démographique bruxellois.

A l'intérieur de chaque région, la distribution de l'activité économique est devenue plus inégale. Dans le top 10 des arrondissements ayant connu la plus forte croissance du PIB par habitant, on retrouve 5 arrondissements wallons (Nivelles, Huy, Tournai, Thuin et Marche-en-Famenne) et 5 arrondissements flamands (Ieper, Eeklo, Oudenaarde, Aalst et Turnhout). Les arrondissements en décrochage, c'est-à-dire ceux dont le PIB initial est faible et qui ont connu un faible taux de croissance sont Virton, Diksmuide, Verviers, Soignies, Maaseik, Arlon, Charleroi, Waremme et Ath.

Effets sur la cohésion sociale

Les disparités de revenu disponible par habitant diminuent entre arrondissement d'une même région. Globalement, nous observons une convergence du revenu disponible par habitant. Selon nos calculs, il faudrait 15 ans pour réduire de moitié les écarts de revenu disponible entre arrondissements d'une même région, et 49 ans pour réduire de moitié les écarts de revenu disponible entre arrondissements de régions différentes. La réduction des disparités de revenu disponible est favorisée par les navetteurs qui se déplacent dans les localités pourvoyeuses d'emplois et par les mouvements résidentiels vers les arrondissements plus riches. Malgré cela, les zones de production ne sont pas accessibles par tous les demandeurs d'emploi et des risques de décrochages sont observés dans les arrondissements de la dorsale wallonne.

Recommandations politiques

En conclusion, si la Belgique souhaite poursuivre son développement économique au travers des pôles de compétitivité, il faut assurer la cohésion sociale entre régions et arrondissements. Un facteur important de cette cohésion sociale est la mobilité des travailleurs au travers des navettes et la mobilité résidentielle. Il faut faciliter l'accès des travailleurs aux zones pourvoyeuses d'emplois, notamment entre régions. Cela exige la maîtrise du néerlandais chez les francophones. Cela exige la fluidité de nos transports en commun et un marché immobilier plus flexible. Aujourd'hui encore la Belgique reste le pays d'Europe qui taxe le plus lourdement les transactions immobilières, et le récent tax shift n'y a rien changé.

Contact: Professeur Jean Hindriks (UCL et Itinera) : 0472-415527

Télécharger le rapport complet ici:
<http://www.regards-economiques.be>